

DECLARATION DU CAMEROUN

Je remercie Monsieur le Président pour cette parole donnée.

Par ma modeste voix, je voudrais au nom du peuple camerounais adresser toutes les condoléances à vous Monsieur le Président, et à tout le peuple vietnamien, à l'occasion du décès brusque de votre président.

Je voudrais également Monsieur le Président, vous féliciter pour votre élection à la présidence de notre Assemblée et vous souhaiter plein succès dans la conduite de nos travaux.

Monsieur le Président,

Avec votre permission, je voudrais transmettre tous les remerciements du Gouvernement Camerounais à **Monsieur le Directeur Général, Monsieur Francis GURRY**, pour son brillant rapport annuel et le féliciter pour tous les efforts toujours consentis pour arrimer la propriété intellectuelle aux défis que nous imposent les évolutions du monde moderne ainsi que pour son leadership à la tête de notre organisation l'OMPI . C'est pour moi l'occasion aussi de féliciter le secrétariat pour la qualité des rapports mis à notre disposition.

Monsieur le Président,

Le Cameroun fait s'associe à la déclaration du Groupe Africain exprimée par le Maroc qui en assure la présidence.

Je voudrais au nom du Gouvernement du Cameroun, dire notre appréciation de la qualité de l'assistance dont bénéficie mon pays notamment dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan National de la Propriété Intellectuelle (PNDPI)**, élaboré avec l'assistance technique de l'OMPI et adopté par le Gouvernement du Cameroun en 2014. Ce plan a pour objectif de promouvoir un cadre favorable à la promotion et la protection de la propriété intellectuelle au service du développement économique, culturel, social et technologique du Cameroun.

Ainsi, grâce à l'assistance de l'OMPI, le Gouvernement a pu, dans le cadre de la mise en œuvre dudit plan, doter l'ensemble des universités d'Etat

de **Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI)**. Conscient du rôle des CATI comme outil permettant de réduire l'écart technologique entre pays développés et pays en développement, et de ce fait de faciliter la recherche, le Gouvernement camerounais a décidé d'étendre le réseau CATI aux structures d'appui aux PME et PMI, fer de lance de l'économie du Cameroun.

Monsieur le Président,

Le Cameroun est convaincu que la propriété intellectuelle est un outil, mieux un moteur de développement socio-économique. Aussi, au-delà des autres conventions et traités auxquels le Cameroun est déjà parti, le Gouvernement camerounais a décidé d'adhérer prochainement à **l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne sur les appellations d'origine et les indications géographiques (Système de Lisbonne)**, qui permettra au Cameroun de protéger et de se renforcer en vue de la promotion de ses produits du terroir.

Monsieur le Président,

Conscient du rôle de l'innovation pour le développement des nations, mon pays sollicite l'assistance de l'OMPI en vue de soutenir son initiative de mise en place de **parcs technologiques de référence** sur son territoire. En effet, ces parcs technologiques ambitionnent d'être des pôles d'innovation au Cameroun et dans la sous-région Afrique Centrale. Ils seront fort utilisateurs du système de la propriété intellectuelle par la valorisation des actifs produits. L'appropriation et à la vulgarisation des nouvelles technologies constitueront dans ce cadre des éléments centraux pour la réussite de ces ambitieux projets. A cet effet, le Cameroun compte sur l'assistance de l'OMPI.

Je voudrais souhaiter un bon déroulement des présents travaux.

Je vous remercie pour votre aimable attention./-